

Aperçu des projets Innotour dans la BDO

La banque de données d'offres des parcs suisses (BDO) a été améliorée en été 2022 pour offrir la possibilité aux parcs de saisir leurs projets réalisés. Ceux-ci peuvent ensuite être partagés à usage interne sur l'intranet (parcs, cantons, confédération) ou pour usage externe sur les sites des parcs ou du Réseau. Ce développement est très intéressant pour les projets Innotour qui pourraient à leur tour être saisis dans la BDO et ainsi plus facilement partagés. La saisie des projets dans la BDO pourrait en outre servir de validation pour les projets financés par Innotour (et remplacer ainsi l'envoi d'un rapport final).

Contenu

- Saisie des projets Innotour comme rapport final & validation du projet
- Partage interne des projets Innotour
- Partage externe des projets Innotour
- Mode d'emploi : comment saisir des projets dans la BDO

Saisie des projets Innotour comme rapport final & validation du projet

Au lieu d'envoyer un rapport final (comprenant les documents de transferts, formulaire de prestations propres, évaluation du projet et evtl matériel de communication), les parcs saisissent le projet dans la BDO (voir l'exemple du FoxTrail Jurapark Aargau, à trouver [ici](#) : indiquer « Foxtrail » dans la zone de recherche).

La saisie doit contenir :

- Une description du projet (moyenne et longue) qui résume l'idée initiale, le développement de l'offre et le résultat → doit servir de base pour une communication B2B vers l'extérieur (par ex. sur LinkedIn).
- Documents :
 - o Si disponible : le concept de l'offre, description
 - o les documents pour le transfert de connaissances (par ex. flyer, exemples d'énigmes, exemple de brochure, etc...)
 - o un court rapport final (env. ½-1 page y compris avec les résultats qualitatifs et quantitatifs)
 - o 2-3 photos de bonne qualité et utilisables par le Réseau pour communiquer le projet avec les droits d'utilisation
 - o evtl. Un écho des médias (articles de journaux, social media, ...)
- Liens : lien vers la page de l'offre, cela peut être soit vers la page de l'offre sur parks.swiss ou vers le site internet où les touristes peuvent s'informer sur cette offre. Le Réseau peut utiliser ce lien pour communiquer cette offre via les réseaux sociaux et sa newsletter.
- Informations internes : coûts, financement, remarques, documents internes (document de prestations propres). Ces informations seront uniquement publiées sur l'intranet dont l'accès est protégé par mot de passe.
- Keyword : innotour_2020_2023

Partage interne des projets Innotour

Sur l'intranet, il existe déjà une page pour tous les projets des parcs : [Aperçu interne des projets des parcs](#). Là, les informations « internes » sont aussi visibles et ce sont uniquement les parcs, cantons et confédération qui ont accès à l'intranet. Vous pouvez filtrer les projets avec le keyword « innotour » pour ne voir que ceux qui ont été soutenu par Innotour. En plus, vous trouverez tous les projets soutenus par Innotour sur la page « [Projets Innotour](#) » dans la partie « Tourisme ».

Partage externe des projets Innotour

Dès lors que des projets sont saisis dans la BDO, ils peuvent aussi être partagés avec des externes que ce soit sur le site du Réseau, sur les sites parcs (voir par ex. les [projets du Parc Binntal](#)) ou via des exports. Dans ces cas, les informations internes ne sont pas visibles. Seuls les administrateurs de la banque de données d'offres peuvent partager des contenus sur parks.swiss, ce qui est toujours fait d'entente avec les parcs.

Actuellement, nous prévoyons les choses suivantes :

- Envoi d'un export contenant tous les projets financés par Innotour avec le rapport final destiné au SECO. Cela leur permettra de voir les détails des projets sans que nous devions les décrire dans notre rapport général.
- Evtl. Création d'une page sur www.parks.swiss pour montrer les meilleurs projets dans le domaine du tourisme. Nous contacterons directement les parcs en temps voulu pour demander l'autorisation de publier leur projet sur cette page.
- Création d'une page « projets touristiques » sur les sites internet des parcs : selon les envies des parcs, réalisable via un export API ou iFrame.

En cas de questions techniques, merci de vous adresser à [Andrea Hubacher](#).

Mode d'emploi : comment saisir des projets dans la BDO

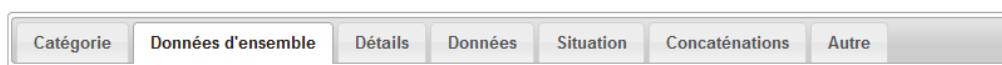
L'intégration des projets se fait de manière analogue que pour les offres touristiques, c'est-à-dire via la banque de données des offres. Chaque parc dispose d'un Login (demandez-le au domaine communication/tourisme de votre parc).

Accès à la banque de données des offres/projets : <https://angebote.paerke.ch/>

Les nouveaux projets sont intégrés dans la vue d'ensemble des offres via « Ajouter une offre » (catégorie principale projets et choix de la sous-catégorie (max. 4)).

A de nombreux endroits se trouvent des « ? ». Il s'agit d'une aide. Clic droit > un Popup avec des infos utiles apparaît !

L'intégration des offres se fait dans plusieurs onglets.



Tous les champs avec une * sont obligatoires.

Titre & Description

Titre DE *
24 de 60 caractères

Description courte DE *
46 de 50 caractères

Description moyenne DE *

Amphibienkartierung 2021

Amphibienkartierung im Landschaftspark Binnental

Ein grosser Teil der Amphibienarten in der Schweiz ist gefährdet. Der

Seuls les champs de saisie qui devraient contenir un certain contenu, ou qui pourraient éventuellement être peu clairs, sont expliqués dans le texte qui suit. Les nouveaux champs pour les informations internes se trouvent dans l'onglet « Détails ». Ces informations ne seront publiées que sur l'intranet.

Onglet Données d'ensemble

- Le titre et les descriptions de différentes longueurs sont des champs obligatoires.

La description de longueur *Moyenne* est montrée dans la liste des projets et dans les pop-ups de la carte interactive. Elles fournissent l'information de base au lecteur-trice. La description *Longue* est montrée dans les détails des projets/offres.

- Informations supplémentaires :

Il s'agit d'un endroit pour des informations complémentaires sur le projet, comme par exemple le partenaire ou les liens vers d'autres projets

- Keywords :

Tous les projets financés par Innotour doivent contenir le keyword « innotour_2020_2023 ».

Onglet Détails – Champs généraux

- *Durée du projet* : Si le projet s'étend sur une durée déterminée, il faut veiller à ce que l'état du projet soit adapté en conséquence lors de l'expiration du projet.

- *Responsabilité du projet* : indication de la personne qui peut être contactée pour le projet, si elle est différente de celle indiquée sous contact (contact = champ obligatoire)

Onglet Détails - Informations internes

Les informations internes ne sont publiées que dans l'Intranet du Réseau, qui est protégé par un mot de passe. C'est-à-dire que seuls les collaborateurs·trices des parcs, des cantons et de la confédération ainsi que le secrétariat du Réseau ont accès à ces données. Même si le projet est validé par les administrateurs de la BDO du Réseau pour la partie du site www.parks.swiss accessible au public (en accord avec le parc), les informations internes ne sont toujours consultables que sur l'Intranet et ne sont jamais publiées à l'externe.

Onglet Situation

Sur la carte, seul 1 point peut être mis à chaque fois. Si le projet se trouve à plusieurs endroits dans le parc ou couvre une région (superficie), les endroits supplémentaires peuvent être communiqués sur une carte en format PDF, qui peut être annexée au projet (de manière interne ou externe). Par exemple, le point peut être placé sur le bureau du parc.

Onglet Concaténations

Les offres touristiques issues du projet Innotour doivent également être saisies dans la banque de données d'offres (pas comme projet mais comme offre en soi). Dans l'onglet Liens, un lien doit être établi entre le projet et cette offre. Lors de la publication du projet, un lien vers les offres correspondantes apparaît dans la vue détaillée.

Onglet Autre

Les projets peuvent être publiés à travers un parc seulement pour son propre site internet et pour « l'intranet parks.swiss ». Dans l'intranet, les informations internes sont aussi montrées. Seuls les administrateurs de la BDO au sein du Secrétariat du Réseau peuvent publier sur www.parks.swiss. Cela ne se fait pas sans l'autorisation du parc. Pour une publication sur le site du parc, le parc peut choisir lui-même s'il aimerait publier ou non les informations internes.

En cas de problèmes ou de questions, veuillez contacter [Andrea Hubacher](mailto:andrea.hubacher@parks.swiss) par e-mail. Nous sommes à votre disposition !